LE TRAIT D'UNION

EDITO

Chers tous,

Voici venus l'été et la saison des inaugurations.
C'est avec joie que je vous invite à venir découvrir notre nouvelle aire sportive ainsi que son boulodrome au hameau de Pugnères. De quoi occuper nos jeunes (mais pas que!), le tout face à la chaîne des Pyrénées.
A votre retour de congés fin août, vous pourrez nous rejoindre afin de fêter ensemble le nouvel ilot de fraicheur sur la place du Bourg.
Côté affaires municipales, nous avons identifié des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables, tel que nous le demande la loi, que nous soumettons à votre consultation.
Bravo à la version 2025 de la fête du village : un franc succès, cette fois-ci sous le soleil !
J'en profite pour souhaiter à toutes et tous de belles vacances, du repos et de la convivialité ainsi que pour nos amis agriculteurs, de belles récoltes... sans oublier de belles fêtes pour tous les jeunes diplômés.

Bonnes vacances,
Le Maire, Sabine Mousson

C'EST LA SAISON DES INAUGURATIONS!

MADAME SABINE MOUSSON, MAIRE DE TEULAT ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE, ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À L'INAUGURATION DE LA NOUVELLE AIRE SPORTIVE DE PUGNÈRES, INSTALLÉE RÉCEMMENT EN FACE DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA BELLE VUE SUR LES PYRÉNÉES !

VENEZ NOMBREUX NOUS RETROUVER À LA SALLE DES FÊTES LE VENDREDI 18 JUILLET À 19H.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET L'ASSOCIATION "LE BRUIT DE LA CONVERSATION" VOUS INVITENT ÉGALEMENT À L'INAUGURATION DE LA PLACE DU BOURG NOUVELLEMENT VÉGÉTALISÉE, SUR PLACE **LE VENDREDI 29 AOÛT À 19H.**

UN TEMPS D'ÉCHANGE CONVIVIAL RETRACERA LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE MENÉE DANS LE CADRE DE LA VÉGÉTALISATION DE LA PLACE.

Teulat

À LA UNE

CONSULTATION DU PUBLIC
SUR L'IDENTIFICATION DE ZONES D'ACCELERATION POUR L'IMPLANT D'INSTALLATIONS TERRESTRES DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

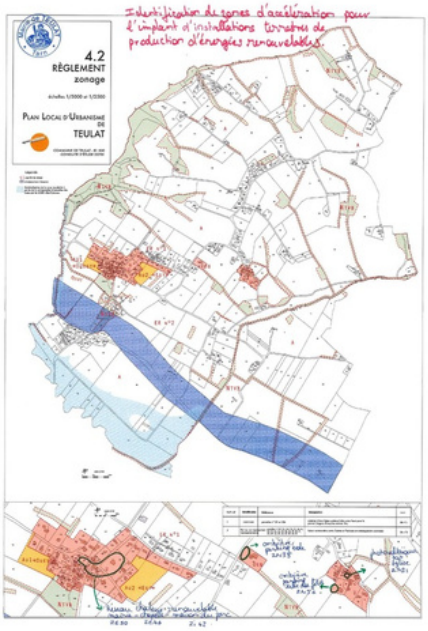

Afin de répondre aux nombreuses dispositions introduites par la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) du 10 mars 2023, le conseil municipal a voté le 18/06/2025 l'identification des zones suivantes comme zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable (ZAEnR) :
– Photovoltaïque sur le toit de l'église de Pugnères,
– Ombrières sur les parkings de la salle des fêtes et de l'école,
– Zone chaleur renouvelable en centre-bourg (mairie, chapelle et « maison du parc »).
Ces propositions sont soumises à votre avis.

MODALITÉS DE CONSULTATION:

Mise à disposition du dossier au public pendant deux mois complets (du 1er juillet au 31 août 2025), au secrétariat de mairie (sur les heures d'ouverture habituelles), sur le site internet de la mairie été. Un registre sera mis à disposition afin que les avis y soient consignés.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À PUGNÈRES

Avis aux sportifs: 5 agrès, 2 cages de foot, 1 panier de basket et 1 boulodrome vous attendent dans la pelouse en face de la salle des fêtes de Pugnères!

Notre épicerie participative cherche de nouveaux épiciers!

Attention aux réductions d'ouverture pour juillet et août:

lundi 18h-19h	jeudi 17h-19h
mardi 11h-12h	vendredi 18h-19h
mercredi 18h-19h	samedi 11h-12h

ZOOM ARRIÈRE

Toutes nos félicitations à l'équipe de TTT pour le grand moment de joie, de rires et de pas de danse qu'ils nous ont offert lors de la dernière édition de Teuf Teuf Teulat ! Bravo aux artistes, aux bénévoles, aux producteurs et à l'année prochaine !

VIGILANCE SECHERESSE

La mairie reçoit régulièrement des arrêtés de restriction de l'usage de l'eau de la Préfecture, à mettre à disposition des habitants. Vous pourrez bientôt les retrouver sur le site de la mairie ou vous pouvez dès-à-présent consulter le site VigiEau (https://vigieau.gouv.fr/) qui référence l'ensemble des restrictions prises par les services de l'Etat.